

Au troisième trimestre 2016, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois augmente de 2,9 %, effaçant la baisse de 2,0 % enregistrée le trimestre précédent après un premier trimestre 2016 en forte hausse (+ 5,1 %). Cette progression résulte d'une hausse conjointe des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 3,3 %) et de celles en CDI (+ 2,4 %). Les embauches en CDD de moins d'un mois sont quant à elles stables (+ 0,3 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent orientées à la hausse pour le septième trimestre consécutif : + 6,6 % après + 4,3 % au trimestre précédent. Cette progression est portée par les embauches en CDI (+ 7,3 %) et celles en CDD de plus d'un mois (+ 6,0 %).

La hausse du troisième trimestre 2016 concerne à la fois les entreprises de moins de 20 salariés (TPE) et les structures de plus grande taille. Les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent ainsi de 2,3 % (après - 3,7 %) dans les TPE et de 3,3 % (après - 0,8 %) dans les entreprises de 20 salariés et plus.

Au troisième trimestre 2016, les embauches de plus d'un mois progressent dans l'ensemble des grands secteurs après le repli du trimestre précédent : + 6,4 % après - 3,1 % dans le BTP, + 3,5 % après - 2,5 % dans le tertiaire et + 2,7 % après - 1,6 % dans l'industrie.

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois progresse dans la plupart des régions. Les régions de l'ouest et la Corse affichent les plus fortes hausses.

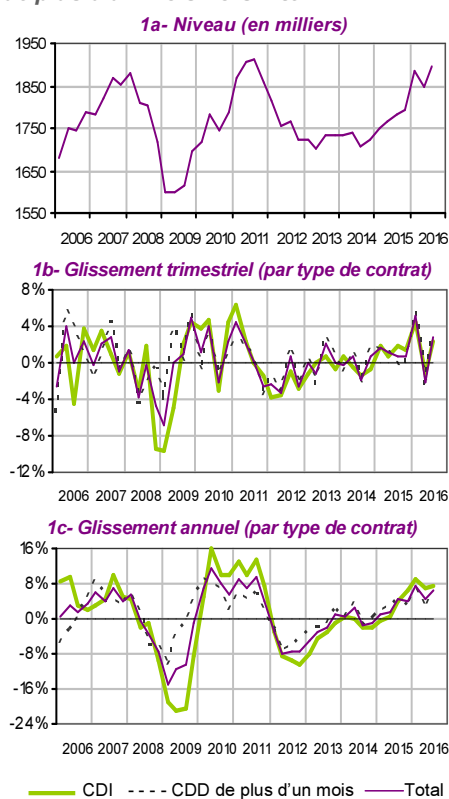
## LES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS REPARTENT A LA HAUSSE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2016

Au troisième trimestre 2016, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois<sup>1</sup> augmente de 2,9 %, effaçant la baisse de 2,0 % enregistrée le trimestre précédent qui faisait suite à une forte progression au premier trimestre 2016 (+ 5,1 %). Leur niveau s'établit à 1,90 million d'embauches sur le trimestre, proche du niveau haut enregistré mi 2011 (graphique 1, tableaux 1 et 3).

Cette évolution résulte des hausses conjointes des déclarations d'embauche en CDD de plus d'un mois (+ 3,3 % après - 2,7 %) et de celles en CDI (+ 2,4 % après - 1,1 %, graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois augmentent quant à elles légèrement de 0,3%. Ainsi, au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim progresse de 1,1 % après une stabilisation au trimestre précédent (tableaux 1 et 3).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois continuent de progresser à un rythme supérieur à celui du trimestre précédent (+ 6,6 %, après + 4,3 %). Cette hausse résulte de la progression des embauches en CDI (+ 7,3 %) ainsi que de

Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



Source : Acooss – Urssaf

Tableau 1 : Estimation\* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du troisième trimestre 2016 (données CVS-CJO)

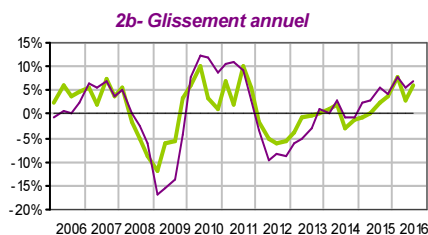
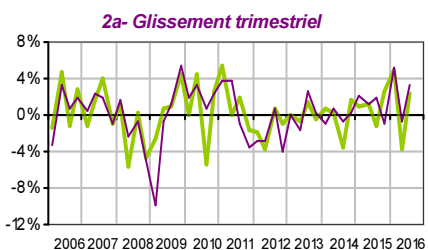
Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
<b>Déclarations d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>794</b>	<b>1 105</b>	<b>1 898</b>	<b>+ 2,3</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>+ 2,9</b>
dont CDD de plus d'un mois	419	652	1 071	+ 3,3	+ 3,3	+ 3,3
dont CDI	375	452	827	+ 1,1	+ 3,4	+ 2,4
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>1 338</b>	<b>2 890</b>	<b>4 228</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>- 0,9</b>	<b>+ 0,3</b>
<b>Total des déclarations d'embauche</b>	<b>2 132</b>	<b>3 995</b>	<b>6 127</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 1,1</b>

\* Données provisoires

Source : Acooss – Urssaf

<sup>1</sup> Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

**Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise**



— TPE — Entreprises de 20 sal. ou +

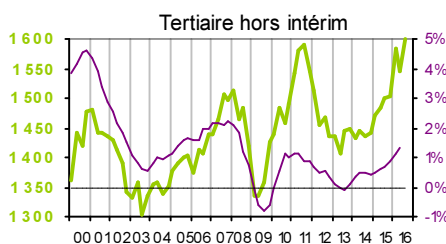
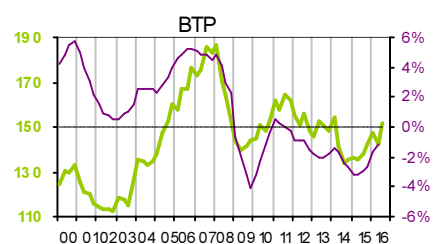
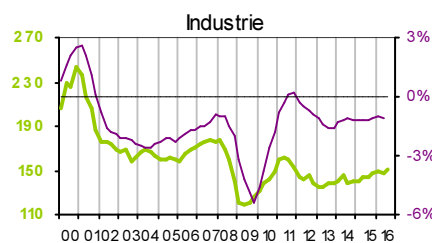
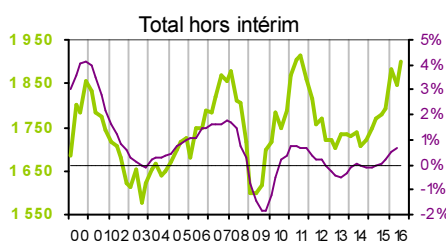
Source : Acooss – Urssaf

celles en CDD de plus d'un mois (+ 6,0 %). Compte tenu de la hausse de 3,8 % sur un an du nombre des déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois, l'évolution annuelle du total des déclarations d'embauche hors intérim s'établit à + 4,6 %.

### Hausse des embauches de plus d'un mois quelle que soit la taille de l'entreprise...

Au troisième trimestre 2016, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 3,3 % dans les entreprises de plus de 20 salariés après - 0,8 % au trimestre précédent. Cette évolution résulte de la hausse de même

**Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel de l'emploi par secteur (hors intérim)**



— Nombre trimestriel de déclarations d'embauche de plus d'un mois (axe de gauche)  
— Evolution de l'emploi en glissement annuel (axe de droite)

Source : Acooss – Urssaf

ampleur des embauches en CDI (+ 3,4 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (+ 3,3 %) (graphique 2a et tableaux 1 et 3).

Dans les entreprises de moins de 20 salariés (TPE), le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois progresse de 2,3%. Cette hausse s'explique par celles des embauches en CDD de plus d'un mois (+ 3,3 %) et en CDI (+1,1 %).

En glissement annuel, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois augmente de 6,2 % dans les TPE et de 6,9 % dans les entreprises plus grandes (graphique 2b et tableau 3).

### ... dans les trois grands secteurs...

Au troisième trimestre 2016, les embauches de plus d'un mois sont en hausse dans l'ensemble des grands secteurs après le repli du trimestre précédent : + 6,4 % (après - 3,1 %) dans la construction, + 2,7 % (après - 1,6 %) dans l'industrie et + 3,5 % (après - 2,5 %) dans le tertiaire (tableau 3).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois continue de progresser dans les trois grands secteurs d'activité : + 10,1 % dans la construction, + 6,7 % dans le tertiaire et + 4,7 % dans l'industrie.

### ... et dans la plupart des régions

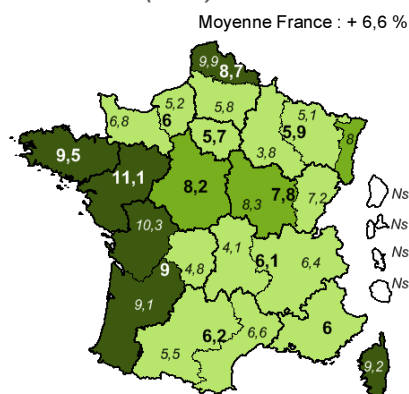
Sur un an, les embauches de plus d'un mois progressent dans la plupart des régions. Les plus fortes hausses (de 9 %

ou plus) sont enregistrées dans les régions de l'ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine), en Corse et en Hauts-de-France.

Viviana Zamfir

Département des études statistiques et de l'animation du réseau (DESAR)

**Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au troisième trimestre 2016 (en %)**



Source : Acooss – Urssaf

Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)**

	T1 2016	T2 2016
<b>Total des DPAE</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>- 0,1</b>
<b>Total par type de contrat de travail</b>		
<b>DPAE de plus d'un mois</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 0,2</b>
dont CDD > 1 mois	- 0,1	+ 0,4
dont CDI	+ 0,1	- 0,1
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>- 0,2</b>
<b>DPAE de plus d'un mois par grand secteur d'activité</b>		
Industrie	+ 0,2	- 0,2
BTP	+ 0,1	+ 0,0
Tertiaire	+ 0,1	+ 0,0
<b>DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise</b>		
0 à 19 salariés	- 1,1	- 1,3
20 salariés et plus	+ 0,9	+ 1,3

Source : Acooss – Urssaf

Note de lecture : par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des déclarations d'embauche du deuxième trimestre 2016 a été révisé à la baisse de 0,1 point, passant de + 0,1 % à + 0,0 %.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2016 T3			
	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	+ 5,6	- 9,7	+ 31,6	- 10,8	+ 11,9	103	406	400	909
CA Industries agro-alimentaires	+ 2,8	+ 2,8	- 3,2	+ 2,5	+ 4,8	29 185	31 334	21 551	82 070
CB Habillement, textile et cuir	+ 1,6	+ 1,7	- 11,8	+ 2,9	- 6,2	3 699	3 511	2 948	10 158
CC Bois et papier	+ 9,8	- 0,6	- 5,0	+ 0,1	+ 3,7	2 806	3 575	3 550	9 932
CD Cokéfaction et raffinage	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
CE Industrie chimique	+ 1,3	- 2,0	- 5,3	+ 17,0	+ 10,0	1 678	3 150	2 166	6 994
CF Industrie pharmaceutique	- 1,6	+ 1,2	- 6,9	+ 1,0	- 6,4	144	1 891	1 106	3 142
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	+ 1,6	+ 3,1	- 6,3	+ 4,0	+ 2,1	2 172	4 519	4 408	11 099
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	+ 3,3	- 0,1	+ 2,1	+ 2,4	+ 7,9	2 599	7 084	7 944	17 627
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 9,9	- 8,3	+ 4,4	- 0,2	+ 4,9	336	1 726	2 246	4 307
CJ Fabrication d'équipements électriques	- 4,0	+ 8,3	+ 3,2	+ 1,0	+ 8,3	404	1 545	1 644	3 593
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	- 1,3	+ 5,5	+ 1,2	+ 0,3	+ 5,8	716	2 640	3 128	6 483
CL Fabrication de matériels de transport	- 0,3	- 8,3	+ 20,1	+ 1,6	+ 11,7	492	3 883	5 057	9 431
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	+ 1,8	+ 5,7	- 3,2	+ 4,8	+ 9,1	4 189	7 972	8 065	20 227
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	- 7,6	- 4,4	- 4,6	+ 3,1	- 13,0	415	1 577	2 059	4 052
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	- 3,5	+ 14,8	- 10,9	+ 5,0	+ 3,8	6 856	5 549	3 626	16 031
FZ Construction	+ 3,5	+ 3,1	- 3,1	+ 6,4	+ 10,1	24 568	70 544	81 290	176 402
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	+ 2,0	+ 4,1	- 2,8	+ 5,4	+ 8,8	295 805	158 317	145 614	599 736
HZ Transports et entreposage	+ 2,2	+ 9,8	- 3,4	- 0,1	+ 8,3	113 211	50 513	50 182	213 905
IZ Hébergement et restauration	+ 1,0	+ 8,3	- 7,7	+ 3,2	+ 4,2	703 326	143 766	140 961	988 053
JA Edition et Audiovisuel	- 2,6	+ 15,7	- 2,2	+ 3,2	+ 13,7	346 234	15 318	8 014	369 566
JB Télécommunications	- 8,3	+ 17,8	- 4,1	+ 6,2	+ 9,9	274	2 361	2 822	5 456
JC Activités informatiques	+ 1,3	+ 5,2	+ 4,9	+ 3,4	+ 15,7	5 143	7 203	24 380	36 726
KZ Activités financières et d'assurance	- 2,4	+ 3,9	- 4,2	+ 8,1	+ 4,9	17 269	20 316	20 218	57 803
LZ Activités immobilières	- 2,3	+ 3,8	- 11,3	+ 8,8	- 2,1	12 491	8 589	11 555	32 635
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	+ 2,8	+ 6,7	- 0,5	+ 10,8	+ 21,0	62 845	33 550	59 303	155 698
MB Recherche et développement	- 3,8	- 2,6	+ 31,4	- 17,3	+ 1,7	1 724	5 727	1 924	9 375
MC Autres activités scientifiques et techniques	+ 0,5	+ 1,9	+ 7,5	- 2,7	+ 7,0	247 243	13 761	10 558	271 562
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 5,3	- 0,1	+ 2,5	- 1,0	+ 6,7	619 838	94 839	76 568	791 245
OZ Administration publique	- 9,3	+ 8,0	- 2,1	+ 6,7	+ 2,3	92 023	99 797	8 041	199 861
PZ Education	- 7,7	+ 6,8	+ 9,6	- 3,0	+ 4,9	62 663	64 904	10 958	138 526
QA Activités pour la santé humaine	- 1,5	+ 5,1	+ 0,8	- 1,2	+ 3,1	223 828	37 158	21 332	282 317
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 0,1	+ 3,0	+ 0,7	+ 1,7	+ 5,6	601 813	79 876	45 559	727 248
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	- 5,1	+ 13,7	- 6,6	+ 6,1	+ 6,8	631 067	39 622	13 932	684 621
SZ Autres activités de services	+ 0,3	+ 5,4	+ 2,0	- 0,4	+ 7,5	107 914	49 664	25 700	183 278
Activités diverses et non classées	- 8,4	+ 5,9	+ 2,8	- 0,0	- 0,3	962	1 658	772	3 393
<b>TOTAL</b>	<b>+ 0,6</b>	<b>+ 5,1</b>	<b>- 2,0</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>+ 6,6</b>	<b>4 228 242</b>	<b>1 071 276</b>	<b>827 174</b>	<b>6 126 692</b>
Industrie	+ 2,3	+ 1,2	- 1,6	+ 2,7	+ 4,7	56 362	80 465	70 008	206 835
Construction	+ 3,5	+ 3,1	- 3,1	+ 6,4	+ 10,1	24 568	70 544	81 290	176 402
Tertiaire	+ 0,3	+ 5,5	- 2,5	+ 3,5	+ 6,7	4 148 560	921 706	677 103	5 747 370

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) \*

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche
		CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois			CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	
<b>Niveaux (en milliers)</b>										
T2 2015	4 054	1 013	756	1 769	5 823	1 285	407	349	756	2 041
T3 2015	4 075	1 010	771	1 781	5 856	1 273	395	353	748	2 021
T4 2015	4 117	1 010	782	1 792	5 909	1 305	405	363	768	2 073
T1 2016	4 177	1 066	817	1 883	6 061	1 304	426	380	806	2 110
T2 2016	4 217	1 037	808	1 845	6 063	1 300	406	371	776	2 076
T3 2016	4 228	1 071	827	1 898	6 127	1 338	419	375	794	2 132
<b>Glissements trimestriels (en %)</b>										
T2 2015	+ 0,2	+ 1,4	+ 0,7	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,1	+ 1,9	+ 0,1	+ 1,1	+ 0,5
T3 2015	+ 0,5	- 0,3	+ 2,0	+ 0,7	+ 0,6	- 0,9	+ 3,1	+ 1,3	- 1,1	- 1,0
T4 2015	+ 1,0	- 0,0	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,9	+ 2,5	+ 2,7	+ 2,7	+ 2,7	+ 2,6
T1 2016	+ 1,5	+ 5,6	+ 4,4	+ 5,1	+ 2,6	- 0,0	+ 5,1	+ 4,8	+ 4,9	+ 1,8
T2 2016	+ 1,0	- 2,7	- 1,1	- 2,0	+ 0,0	- 0,3	- 4,7	- 2,5	- 3,7	- 1,6
T3 2016	+ 0,3	+ 3,3	+ 2,4	+ 2,9	+ 1,1	+ 2,9	+ 3,3	+ 1,1	+ 2,3	+ 2,7
<b>Glissements annuels (en %)</b>										
T2 2015	+ 2,5	+ 2,4	+ 0,6	+ 1,6	+ 2,2	+ 2,8	+ 2,5	- 2,7	+ 0,1	+ 1,7
T3 2015	+ 3,0	+ 4,5	+ 4,0	+ 4,3	+ 3,4	+ 1,2	+ 4,2	+ 0,8	+ 2,5	+ 1,7
T4 2015	+ 2,4	+ 2,4	+ 6,4	+ 4,1	+ 2,9	+ 2,4	+ 2,9	+ 4,5	+ 3,7	+ 2,9
T1 2016	+ 3,2	+ 6,8	+ 8,9	+ 7,7	+ 4,6	+ 1,7	+ 6,5	+ 9,2	+ 7,8	+ 3,9
T2 2016	+ 4,0	+ 2,4	+ 6,9	+ 4,3	+ 4,1	+ 1,2	- 0,4	+ 6,3	+ 2,7	+ 1,8
T3 2016	+ 3,8	+ 6,0	+ 7,3	+ 6,6	+ 4,6	+ 5,1	+ 6,2	+ 6,2	+ 6,2	+ 5,5

\* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

## Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

### Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé. Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » suivant la nomenclature de SIRENE®. Ces établissements appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

### La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 4 % des DPAE ont été adressées en 2015 à l'Urssaf sur support papier, 72 % par Internet et 24 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment

le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1<sup>er</sup> août 2011 fusionnée avec la DPAE.

### Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées (environ 15 % pour le dernier mois et 1 % pour le mois précédent)

en fonction du mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

**Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO).** Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2015 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

### Définitions

**Les déclarations d'embauche** de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

**Le glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.